



Août 2022

n°86

# Vivre à Pierrefeu

## Spécial TRAVAUX



Concert le 6 août  
21h30  
Place Gambetta



- 18h : cérémonie.  
- 22h : feu d'artifice.  
- 22h30 : bal Méphisto.



Tournée du rire le 22 août  
21h  
Place Gambetta



Forum des Associations  
RDV le  
samedi 10 septembre

3

Édito du Maire.

4

**FINANCES**

**Budget communal 2022**

6

**Nouvellement arrivée**

**Travaux**

11

**Essor commercial**

12

**Arrêt sur images**

14

**Zoom sur les décisions municipales**

15

**État-civil**

**Recette**

16

**Bloc notes**

## INFOS PRATIQUES



MAIRIE

Place Urbain Sénès, 83390 Pierrefeu-du-Var

Tél. 04.94.13.53.13

Fax. 04.94.13.53.00

mairie@pierrefeu-du-var.fr

[www.pierrefeu-du-var.fr](http://www.pierrefeu-du-var.fr)

**La mairie est ouverte :**

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

 mairiedepierrefeuduvar

 pierrefeu83

 Mairie Pierrefeu

 mairiedepierrefeu



Pierrefeu-du-Var

Découvrez l'application "Pierrefeu connect !" pour vous tenir informé sur votre commune

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Neocity



**VOISINS  
VIGILANTS  
ET SOLIDAIRES**

**INSCRIVEZ-VOUS SUR [WWW.PIERREFEU-DU-VAR.FR](http://WWW.PIERREFEU-DU-VAR.FR)**

**Directeur de la publication :** Patrick MARTINELLI, Maire de Pierrefeu.

**Comité de rédaction :** Stéphanie BOURGES, Stéphanie GOZZOLI, conseillères municipales.

**Comité de relecture :** Josette BLANC, adjointe au Maire, Françoise DEGOUEY, conseillère municipale.

**Crédit photos :** Mairie de Pierrefeu, Adobe Stock et divers.

**Conception et réalisation :** Philippe DHO, service communication.

**Photos de couverture :** aménagement du rond-point de la coopérative.



Nous voilà en pleine période estivale. Les **fortes chaleurs** se sont bien installées **depuis plus de deux mois** et le **plan canicule**, adressé aux personnes les plus fragiles et âgées, a été mis en place par le **service du C.C.A.S. restant à votre écoute en cas de besoin.**

Le début de la période estivale a commencé avec la **fête du cheval** au mois de mai, la **fête du village** et les **animations de juillet.**

**AOÛT sera animé** avec de la **musique populaire le 6**, la **Libération du village avec son feu d'artifice et son spectacle musical le 16** et la **tournée du rire le 22.** Nous vous attendons nombreux place Gambetta pour profiter de ces moments de détente et de plaisir, si importants dans notre quotidien de vie.

Ce « **Vivre à Pierrefeu** », « **spécial travaux** », est l'occasion de **vous faire part de l'avancée de nos réalisations** mais aussi de **répondre à certaines de vos préoccupations** comme la **fermeture du bureau de Poste.** Nous veillerons à renouveler régulièrement ce principe d'information.

Concernant les **restrictions des usages de l'eau**, nous maintenons, comme le précise l'arrêté, un **arrosage modéré des plantations nouvelles** (moins d'un an). Par contre, **fini l'apport d'eau** pour **certaines pelouses**, pour **toutes les jardinières**, pour la **prairie fleurie du giratoire de la coopérative...**

Nous **limiterons « la casse fleurissement et financière »** par notre **politique de plantation d'essences méditerranéennes** mais il faudra tout de même **accentuer notre réflexion** pour nos futures plantations car ce **phénomène caniculaire est amené à se renouveler chaque année.**

Je vous souhaite d'excellentes vacances d'été, profitez de ces moments de détente et de partage.

Patrick MARTINELLI, votre Maire.



**En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte?**

Crampes      Fatigue inhabituelle      Maux de tête

Fièvre > 38°C      Vertiges / Nausées      Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

**BON À SAVOIR**  
À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

**En période de canicule, quels sont les bons gestes?**

JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Je mouille mon corps et je me ventile      Je mange en quantité suffisante

J'évite les efforts physiques      Je ne bois pas d'alcool

Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour      Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

**ATTENTION**  
Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.



Le conseil municipal du 5 avril 2022 a adopté le budget 2022 et le compte administratif de l'année 2021.

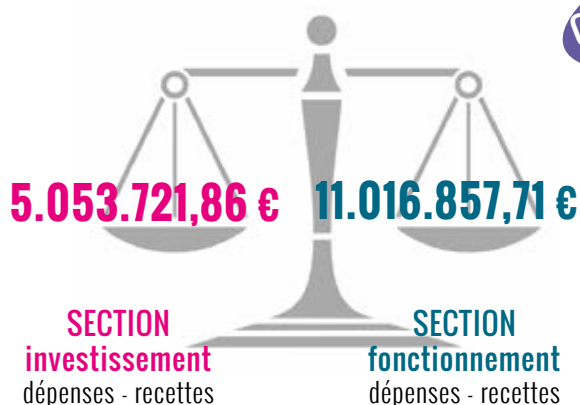
**Le compte administratif 2021** : il ressort du vote du compte administratif 2021 que la commune a investi au titre des travaux et acquisitions 1.774.879,07€.

Par ailleurs, la commune dégage un excédent de fonctionnement de 1.678.037,85€, ce qui permet d'affecter au budget 2022 les sommes suivantes :

- 966.059,88€ en section de fonctionnement.
- 711.977,97€ en section d'investissement.

## Équilibre

Quelques chiffres

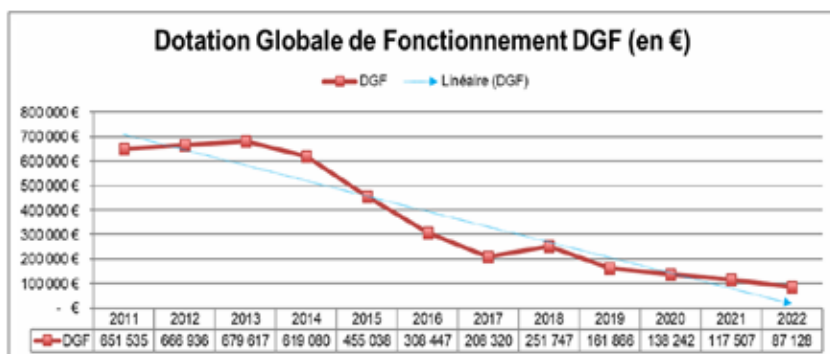


**Dépenses d'équipement**  
(Travaux et acquisitions)  
**programmées pour 2022**  
**3.598.636,03€**

En 2022, la charge annuelle de la dette communale (capital et intérêts + ICNE + autres) représente **597.998,42€**.

Le capital restant dû au 01/01/2022 est de **4.566.557,82€**.

**La baisse des dotations versées par l'État se poursuit en 2022**



Dotation de Solidarité Communautaire

**450.000€**

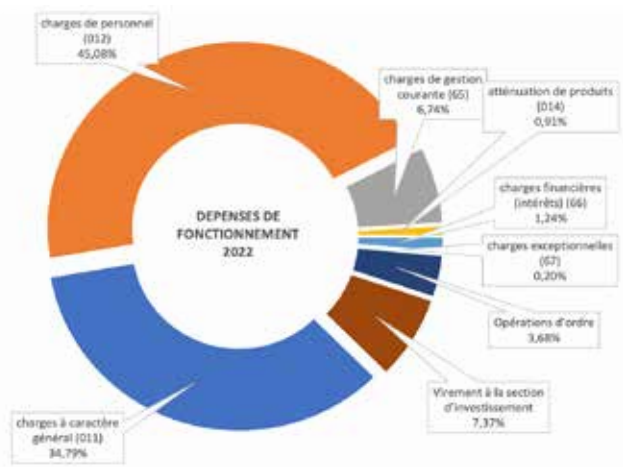
Fonds de concours

**Vestiaires du stade 300.000€**

**Aménagement du Dixmude 400.000€**

# COMMUNAL 2022

## RÉPARTITION DES CHARGES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2022

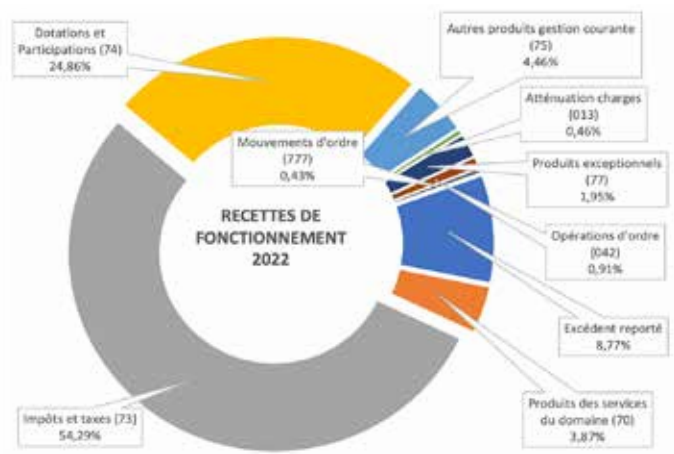


### Dépenses

Section de fonctionnement	B.P. 2022
charges à caractère général (011)	3 832 511,00 €
charges de personnel (012)	4 966 000,00 €
charges de gestion courante (65)	742 535,67 €
atténuation de produits (014)	100 000,00 €
charges financières (intérêts) (66)	137 044,42 €
charges exceptionnelles (67)	22 000,00 €
Opérations d'ordre	405 357,39 €
Virement à la section d'investissement	811 409,23 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 016 857,71 €</b>
<b>DEPENSES (Réelles)</b>	<b>9 800 091,09 €</b>

### Recettes

Recettes de fonctionnement	B.P. 2022
Excédent reporté	966 059,88 €
Produits des services du domaine (70)	425 935,00 €
Impôts et taxes (73)	5 981 273,62 €
Dotations et Participations (74)	2 738 419,00 €
Autres produits gestion courante (75)	491 000,00 €
Atténuation charges (013)	51 100,00 €
Produits exceptionnels (77)	215 265,00 €
Opérations d'ordre (042)	100 000,00 €
Mouvements d'ordre (777)	47 805,21 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 016 857,71 €</b>
<b>RECETTES (Réelles)</b>	<b>9 902 992,62 €</b>



**Travaux dans les bâtiments communaux :** 1.073.960€ (dont travaux de réalisation d'un vestiaire au stade Loulou Gaffre pour 610.240€, études pour l'aménagement de la crèche Frimousse).



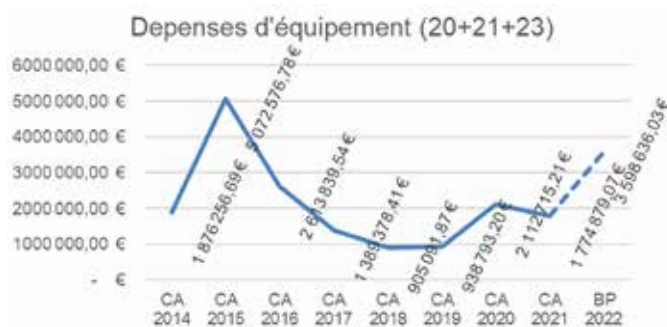
**Interventions dans les écoles :** 160.670,35€ (dont travaux d'économie d'énergie).



**Travaux de VRD :** 961.048,28€ (dont projet de requalification du parking Hawadier, études de requalification de la RD14, mise en place d'un WC public place Gambetta).

**Requalification de la place du Dixmude :** 700.000€ (parking, voies et requalification d'ensemble).

### Évolution des Dépenses d'équipement (travaux, achats, études...)



COMMUNE	FONCTIONNEMENT / EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	TOTAL
	DEPENSES	RECETTES		
	11 016 857,71 €	11 016 857,71 €	5 053 721,85 €	16 070 579,56 €
EAU	1 239 446,46 €	1 239 446,46 €	804 213,95 €	2 043 660,41 €
ASSAINISSEMENT	866 993,70 €	866 993,70 €	1 750 961,03 €	2 617 954,73 €
<b>TOTAL</b>	<b>En Dépense et en Recette</b>			<b>20 732 194,70 €</b>

**Montant du budget consolidé pour l'ensemble des budgets de la commune**

# PERSONNEL COMMUNAL

## NOUVELLEMENT ARRIVÉE

**Audrey BIRELLO**, 37 ans, dans la fonction publique depuis 2013, vient d'intégrer le service financier de la commune. Expert comptable de formation, elle a travaillé dans le privé, puis dans la commune de Garéoult, la communauté d'agglomération de la Provence Verte et à Solliès-Toucas, en qualité d'adjointe à la direction des finances. Elle habite au Hameau de Bauvais et travaille désormais dans sa commune.

**Nous lui souhaitons la bienvenue.**



Audrey avec Monsieur le Maire et le 1<sup>er</sup> adjoint

# PARKING HAWADIER

Depuis le mois de mars 2022, un chantier d'aménagement du parking HAWADIER (parking des pompiers) est en cours.



La requalification complète du parking Hawadier était devenue inévitable. Suite au regroupement, par le conseil départemental, des arrêts de bus du Gré au niveau des arrêts des pompiers, il avait été constaté une **problématique de circulation piétonne de nos scolaires**.

La commune avait déjà entamé des **travaux de sécurisation des traversées du CD 412 depuis les chemins Saint-Clair et des Clairettes**, où des **feux tricolores ont été posés**.

En 2013, l'aménagement des trottoirs avait été réalisé.

Aujourd'hui l'état du trafic et de la fréquentation de ce lieu, ont conduit la municipalité à avoir une **réflexion d'ensemble pour sécuriser et structurer ce parking**.

Il a été décidé la **reprise des arrêts de bus en quai bus unique**, la **matérialisation des stationnements sens de circulation**, la **reprise de la zone et des contenants du tri sélectif**, l'aménagement paysager, l'installation de l'éclairage pour sécuriser les cheminements des scolaires. Dans cet espace, les **sens de circulation des véhicules ont été pris en compte** ainsi que la **sécurisation des entrées et surtout des sorties des véhicules pompiers**. À cet effet, des **feux tricolores vont être installés avec une commande** depuis la caserne pour faciliter leur pilotage en cas d'intervention.



Réunion de chantier 19 mai 2022

Coût : 256.955,85€ HT + 150.000€ du Symielec Var.  
Participation du département du Var : 70.000€ et de la  
CCMPM 141.460€.  
Fin des travaux juillet 2022.

# GIRATOIRE DE LA COOPÉRATIVE

**P**révu de longue date sur les documents d'urbanisme, ce giratoire a été le dernier réalisé par le conseil départemental sur la commune après celui des Harkis et celui des 3 Pins.

Ce dispositif est venu remplacer un carrefour accidentogène, maintes fois repensé par les services du département, afin de sécuriser les 3 axes départementaux (RD 14 /RD 12) qui se croisent devant la coopérative.

Bien que marquant l'entrée EST du village, l'objectif de ce nouveau giratoire a toujours été de **faire ralentir les véhicules et de clarifier les priorités à l'approche de la zone urbaine.**

Les travaux commencés en octobre 2020 et entièrement pilotés par les **services du conseil départemental**, se sont **terminés en mars 2021.**

L'**aménagement paysager**, laissé à la discrétion des services municipaux de la commune, a été **réalisé au printemps 2022** avec des **plantations adaptées** ainsi que la **disposition** sur l'îlot central du rond-point et sur les à-côtés, d'**outils agricoles**, d'un **pressoir à raisin** rappelant l'identité forte de notre village et de sa culture principale. La pose d'une **pergola** en partie haute a clôturé cet aménagement, restauré et réalisé entièrement par la **régie communale.**

Demain ce giratoire permettra l'amorce d'une **voie douce et cyclable** entre la coopérative et le Pas de la Garenne.



# AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE DOUCE

**Le projet d'aménagement consiste à réaliser un cheminement piétonnier sécurisé et une voie douce sur l'entier linéaire de la RD14 situé en sortie nord de la commune.**

Ce linéaire, situé entre le nouveau giratoire de la Coopérative et l'amorce du chemin de l'Issemble, menant au complexe sportif du « Pas de la Garenne », a été défini **entre la commune et le conseil départemental** puisque la limite actuelle de la zone urbanisée se situe sur ce tracé.

Une AMO technique complète auprès de la commune est assurée par la **SPL ID83** (dont l'interlocuteur principal est **Monsieur Joseph ANTONI-NI**), assistée par le **BET VERDI** (dont l'interlocuteur principal est **Monsieur Jean-René LEROY**).

Cet axe routier est fortement emprunté par un trafic PL puisqu'il permet de desservir le centre d'enfouissement de Roumagayrol, la commune de Collobrières ou certains domaines viticoles. De même, des convois exceptionnels livrent occasionnellement des mobil-homes au camping des Voiles.

Aujourd'hui, cet axe routier, plutôt rectiligne sur environ 1 km, permet une prise de **vitesse excessive des usagers** alors qu'une zone pavillonnaire de lotissements le borde et que des dessertes de cars scolaires ont lieu toute la journée, occasionnant une **circulation piétonne importante** selon les flux, sans compter les stationnements induits par les parents qui attendent leurs enfants à la descente des bus.

Au-delà des considérations de vitesses et de gabarits à gérer sur cet axe, la commune souhaite, dans le cadre de son nouveau PLU, révisé en 2020, s'inscrire dans les évolutions réglementaires en matière de **déplacements doux**. Une **voie douce pour les déplacements cyclistes, piétons ou autres**, doit voir le jour entre les limites de prestation. La **création d'un trottoir** sur cette route départementale permettra également de sécuriser toute l'année la circulation piétonne, surtout en période estivale où bon nombre d'usagers du camping prennent cet itinéraire pour se rendre au centre village.

Le parti pris proposé initialement par le conseil départemental (cf schéma de principe fourni et annoté), a été de **réaliser un trottoir et une voie douce côté droit de la chaussée**, en direction de Collobrières.

Le but est de **réaliser une voie apaisée par son tracé** (axe qui n'est plus rectiligne) **et son profil en travers** (chicanes, îlots centraux qui facilitent les tourne-à-gauche), avec **l'aménagement du carrefour** à l'entrée du quartier de La Joselette, la **sécurisation des arrêts de bus et des stationnements pour les parents d'élèves**.

Pour **sécuriser la sortie du complexe sportif**, le chemin de l'Issemble (notamment en tourne à gauche), il sera opportun de tester la **solution feu commandé par une boucle magnétique**.

A priori, l'ensemble de l'emprise du domaine public disponible sera utilisé, avec probablement le **busage en grande partie des fossés existants**.

Ce choix a été proposé afin de **favoriser une circulation fluide** (sans feu tricolore) tout en **maîtrisant une faible vitesse des usagers et les gabarits de véhicules** qui utilisent cet axe.

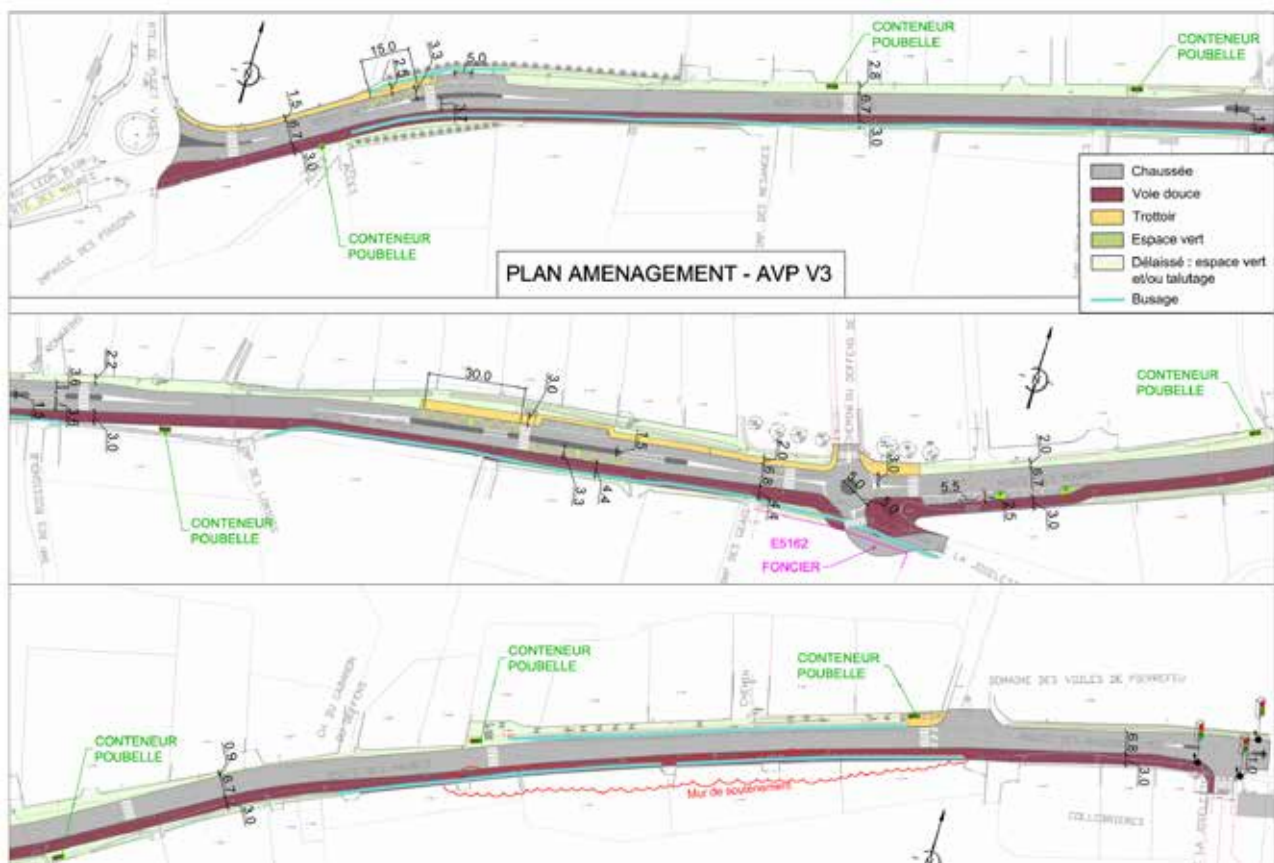
La consultation des entreprises s'effectuera prochainement. Le prestataire devra donner **son avis sur ce choix technique**, voire le compléter, en tenant compte notamment des **opérations immobilières en cours** dans ce secteur :

- quartier du Réal Martin (250 nouveaux logements)
- un terrain à bâtir à l'entrée de la Joselette,

Les entrées/sorties sécurisées et correctement dimensionnées correspondantes seront à prévoir.

Le choix des matériaux et du mobilier urbain sera aussi déterminant puisqu'il convient de conserver une harmonie dans les entrées de ville déjà aménagées de la commune.

Sur l'éclairage public dont la compétence a été transmise au SYMIELEC, le **choix du led** s'impose.





# ASSAINISSEMENT DES HAMEAUX

**a Commune souhaite reprendre le système d'assainissement des hameaux suivants : Les Vidaux, La Portanière, Saint-Jean et La Tuilière.**

Le but d'un tel projet est bien la **refonte du système actuel d'assainissement** pour que ces hameaux soient raccordés au réseau communal, capable de les accueillir à la station d'épuration du village construite en 2008.

Ce projet s'inscrit dans la volonté affichée en 2014 et renouvelée en 2020 de **voir raccordés à l'assainissement collectif tous les hameaux du village.**

**Le dernier en date était le hameau des platanes, dont les travaux ont été effectués en 2016-2017.**

Aujourd'hui, **les études de projet** qui se déroulent ont pour objet :

- De dimensionner finement les équipements à prévoir.
- De préciser la nature et les caractéristiques des matériaux et les conditions de leur mise en œuvre.
- De préciser les tracés de toutes les canalisations et réseaux à poser.
- De déterminer finement l'implantation et l'encombrement de tous les ouvrages.
- D'établir un coût prévisionnel des travaux décomposés par type, sur la base d'un métré détaillé en fonction du scénario choisi.

Estimation du coût : **2.249.209,04€** étalés jusqu'en 2025

## EXPÉRIENCE SUR LE TRI MULTI FLUX

**D**epuis le 1<sup>er</sup> juin, l'intercommunalité MPM, en partenariat avec notre commune, mène une expérience de tri multi flux dans le quartier des Plantiers.

Ce nouveau mode de collecte des divers emballages, verres et des ordures ménagères, à travers une nouvelle répartition des flux dans les containers mis en place, permettra un meilleur tri en amont de nos déchets.

Près de **45 bacs de 600l** ont été disposés sur le secteur concerné afin de mettre en place l'expérience. Les **tournées du camion collecteur** seront **adaptées en fonction de la couleur du bac à ramasser.**

Il est bon de rappeler que **seuls 20% de ce que l'on peut constater dans nos containers d'ordures ménagères ne sont pas valorisés et donc enfouis sur le site de Roumagayrol.**

Il est donc plus qu'urgent qu'un effort soit fait en amont pour **privilégier les filières de tri** et **diminuer le poids de nos poubelles ultimes.**

Le **service des ordures ménagères** adaptera le nombre de containers mis à disposition en fonction des volumes collectés.

Cette expérience tirera toutes les conséquences dans les prochains mois sur le fonctionnement à généraliser ou pas sur notre commune et sur les communes de MPM.



# INFORMATION LA POSTE

Depuis le 10 juin notre bureau de poste communal a fermé ses portes.

Avertie de la situation de la baisse du trafic postal au profit des envois dématérialisés, la poste a revu dans un premier temps les amplitudes d'ouverture du bureau actuel (12h par semaine) jusqu'à envisager sa fermeture à court terme, du fait notamment de sa faible activité postale. La commune a désiré privilégier le dialogue et a souhaité trouver les solutions à mettre en place pour maintenir un état suffisant de services pour la population.

Une réflexion a donc été conduite dès septembre 2021.

Un diagnostic nous a été présenté sur l'activité actuelle et future du bureau de poste. Il mettait en exergue une **diminution significative de la fréquentation** depuis plusieurs années.

Le modèle économique historique du groupe La Poste n'est plus forcément toujours en phase avec les évolutions, tant économiques que technologiques des nouveaux usages.

La révolution numérique vient réduire considérablement les flux courriers ainsi que les opérations au guichet, impactant fortement la fréquentation. Il appartenait à la **commune de trouver une solution** avec la direction de la poste pour le **maintien du service postal** sur la commune qui concilie au mieux la réponse aux réels besoins des habitants.



**France Services**  
Proche de vous au quotidien

Pour cela, une présence postale dans notre commune sous la forme d'un **Relais Poste Commerçant** a été proposée. Basé à la **maison de la presse, avenue Frédéric Mistral** depuis le 7 juin, ce relais vient suppléer la fermeture provisoire du bureau de poste depuis le 10 juin.

Aujourd'hui et plus que jamais, La Poste est confrontée à un enjeu de compétitivité, c'est-à-dire de pérennité économique. La mutualisation des services avec des commerçants représente une solution durable car elle garantit le maintien d'une offre large de services et des horaires adaptés aux besoins des citoyens, tout en assurant une meilleure efficacité économique pour les deux partenaires.

Le projet porté par la commune et la communauté de communes MPM, de voir se **créer une antenne France services dans les même locaux**, place Sénès, verra le jour en **fin d'année 2022**, à l'issue de travaux importants sur le bâtiment.

Ainsi, l'activité de la poste reprendra dans ces locaux communaux sous l'égide d'une activité placée sous le pilotage de la CCMPM, pour la mise en place d'une Agence Postale Communale ou plutôt intercommunale.

**Retrouvez nos services essentiels à La Poste Relais sur des horaires élargis.**

Avec l'ouverture de La Poste Relais au sein du magasin O' Café Presse, depuis le 7 juin, La Poste adapte sa présence à Pierrefeu-du-Var.

 LA POSTE RELAIS

 COURRIER  COLIS  BEAUX TIMBRES

**O' CAFE PRESSE**  
**AVENUE FREDERIC MISTRAL**  
**83390 PIERREFEU-DU-VAR**  
Lun - Sam / 7H - 12H30 / 15H30 - 19H



**Relais Poste Commerçant à la maison de la presse**

(photo source Corinne PRENAT - Correspondante Var-Matin)

## LAURE COACH

Laure développe le **coaching sportif à domicile** en séance individuelle ou en groupe restreint. Le tarif est de **30€ de l'heure de 1 à 3 personnes**.

Titulaire du brevet d'Etat des métiers de la forme, elle **travaille dans ce domaine, depuis plus de 20 ans** et propose :

- des **séances de coaching sportif personnalisées** en fonction de l'âge et de l'objectif recherché : cardio, renforcement musculaire, assouplissement, coordination, relaxation, équilibre.
- des **cours de gymnastique posturale**.

**Licenciée en psychologie** et formée depuis bientôt 2 ans, à l'école de Kinésiologie inforted, elle propose également des **séances de kinésiologie sur rdv** à son domicile à Pierrefeu du Var. Pour apprendre à connaître cette technique psychocorporelle qui s'appuie sur la tonicité des muscles, le tarif est momentanément, en participation libre.



## SOS ANIMAUX SANS FRONTIÈRES

L'association de protection animale est née en 2015 pour **venir en aide aux animaux maltraités**. Elle a donc sept ans d'existence. Désormais installée à Pierrefeu-du-Var, je suis présidente de l'association « **sos animaux sans frontières** » et à mon compte en tant que **pet sitter professionnelle et transport animalier toute distance**. Vous trouverez toutes les informations sur le site Internet : <https://coeurdepoils.fr/> - **Chrystel BECHU** - **06.09.91.43.67**

## SNACK L'ENKAS

**Steve ALAUZUN**, déjà propriétaire du restaurant italien, a repris dernièrement le snack situé juste à côté avec comme nom désormais : « **L'EnKas** ». Il propose sandwiches, burgers, kebab, tacos ou encore paninis, salades ou frites, à emporter ou à déguster sur place. Livraison possible à partir de 10€ de commande.

L'EnKas - 1 avenue des Poilus - 07.77.49.36.14 - [stevealauzun@hotmail.fr](mailto:stevealauzun@hotmail.fr)



## LA PROVENÇALE - TRAVAUX AGRICOLES ET FORESTIERS

Nouvelle entreprise de **travaux agricoles et forestiers**. **Fabien CONIL** et **Florian PAGES** vous proposent la préparation des sols, défonçage, arrachage, palissage, broyage forestiers.

La Provençale  
06-76-95-33-51 - 06.10.81.21.53 - [etalaprovencale@gmail.com](mailto:etalaprovencale@gmail.com)



Célébration de la Fête Nationale 14 juillet 2022



Bal des pompiers 13 juillet 2022



Kermesse de la crèche 29 juin 2022



Première pierre éco-quartier 28 juin 2022



Inauguration du Jardin de la Liberté 21 juin 2022



Fête de la musique au Jardin

Retrouvez les photos sur

[www.pierrefeu-du-var.fr](http://www.pierrefeu-du-var.fr) (rubrique "En images")



Cérémonie de l'Appel du Général de Gaulle 18 juin 2022



Cabaret avec la Cie "Be Yourself" 9 juillet 2022



Garde Forestière Régionale 8 juillet 2022



Dictionnaires et calculatrices aux CM2 27 juin 2022



Spectacle de fin d'année maternelle 23 juin 2022



de la Liberté 21 juin 2022



Hommages à Rabah Aït Ahmed et André Luglia 18 juin 2022



Fête locale 17 au 19 juin 2022



Rencontres inter CMJ 15 juin 2022

# ZOOM SUR LES DÉCISIONS MUNICIPALES

## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2022

### Administration générale

- Demande d'approbation du Compte Rendu Annuel de la Concession CRAC REAL MARTIN- exercice 2021.
- Actes d'engagements du SIYAAD - autorisation de signature.
- Transfert de compétences optionnelles des communes de Forcalqueiret, Belgentier, Sillans la Cascade, Sanary sur Mer au profit du SYMIELECVAR.
- Adhésion au SYMIELECVAR et transfert des compétences optionnelles n° 1 "Équipement de réseaux d'éclairage public" et n° 8 "Maintenance des réseaux d'éclairage public" de la Communauté de Communes Cœur du Var au profit du SYMIELECVAR.

### Finances

- Demande subvention FFF Travaux vestiaires stade Loulou GAFFRE.
- Modification de l'ACPC pour la réactualisation du Schéma directeur assainissement - 2022.
- Décision modificative n°1/2022 sur le budget assainissement.

### Ressources humaines

- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de procéder à la création d'emploi permanent à temps complet.
- Délibération portant création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité.
- Modification du Règlement Intérieur des Ressources Humaines afin d'ajouter une mention relative à la réduction des droits ARTT.
- Création d'un comité social territorial local.

### Commande publique

- Marché de prestation de service pour l'exploitation de la station d'épuration communale et de l'unité de dépotage des matières de vidange, du bassin d'orage et du piège à cailloux / Déclaration d'infructuosité.

### Affaires scolaires

- Demande de cofinancement MSA pour investissement sur l'équipement multi accueil "Frimousse", pour l'équipement municipal "La Musardière" pour la mise en place de la nouvelle grille tarifaire que le logiciel métier "Concerto" d'Arpège.
- Délibération portant sur le remboursement au car des campagnes.

### Urbanisme

- Avenant n°1 à la convention de PUP (Projet Urbain Partenarial) N°21-002 dans le cadre d'un projet d'aménagement de la propriété cadastrée AD des parcelles numéros 171,172,173 appartenant aux Consorts SERRUS et dont l'opération est portée par la SOCIETE SADEV représentée par Monsieur GIRARDEAU Olivier.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer une convention de PUP (Projet Urbain Partenarial) eu égard à la nécessité d'une extension d'un réseau ENEDIS, dans le cadre d'un projet d'aménagement de la propriété cadastrée AD des parcelles numéros 171,172,173 appartenant aux Consorts SERRUS et dont l'opération est portée par la SOCIETE SADEV représentée par Monsieur GIRARDEAU Olivier.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de procéder aux acquisitions amiables par la commune, de propriétés, situées "Chemin de Sigou" à Pierrefeu-du-Var appartenant aux Consorts LUGLIA dans le cadre des opérations d'acquisition relatives à la réalisation de l'emplacement réservé n°12 du PLU pour l'élargissement de la voie dénommée "Chemin de Sigou" (acquisitions dans l'emprise de l'ER12 et acquisitions d'une surface complémentaire).
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une demande d'autorisation de défrichement auprès des services de l'Etat compétents concernant les parcelles cadastrées E 1964-1965- 1966-1969-1970-1972-1971-1975 dans le cadre d'un projet de création de vestiaires sportifs sur le site du complexe sportif "Loulou Gaffre" situé "Chemin du Redouron".
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une demande de permis de construire pour la construction d'un bâtiment à usage de vestiaires sportifs sur une propriété du domaine public de la commune cadastrée E1964-1965-1966-1969-1970-1972-1971- 1975 située "Complexe Sportif Loulou Gaffre - Chemin du Redouron".

### Environnement

- Concession pour récolte de feuillages décoratifs en forêt communale de Pierrefeu-du-Var.



## LE MOT DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Texte non parvenu.

**Dr Pradier, Mme Fantino, Mr Bigaré, Mme Baffard.**

# ÉTAT-CIVIL

## NAISSANCES

Bienvenue à...

**Février :** Candice DUBOIS le 9, Arthur THÉPAUT le 13, Léonie DUHEM le 17, Juliette LERDA le 25, Naïm KADDOURI le 26, Jade GARCIA le 27, Eléna MICHEL le 27, Martin VENTADOUR NICOLAS le 28.

**Mars :** Jessy MAGNOULOUX le 2, Célien ANDREANI le 4, Olympie REVERDITO RINAUDO le 17, Hugo PERTUISEL le 28.

**Avril :** Ainsly MALLAVERGNE le 7.

**Mai :** Ange BERGONZI PAPANONE le 6, Eva GUICHARD le 10, Louve CAMPESE RAOULT le 14, Léandro RASSOUL le 15.

**Juin :** César RIEULIER le 2, Katy LE BRIS le 4, Jade RAKED le 21, Hugo LOCKNER le 24.

**Juillet :** Matia FEBRE le 1<sup>er</sup>.



## MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur...



**Avril :** Annie LESTELLE et Paul GROGNOUZ le 21, Rolande HEMERY et Daniel SANNA le 30.

**Mai :** Delphine MAY et Jeremy CASANOVA le 14, Gilles HENRY et Mauricette HENRY le 14, Océane BLAISE et Mohamed BOUJEMAOUI le 21.

**Juin :** Jean-Hubert LEPAGE et Isabelle DROLEZ le 4, Priscilla BRANCHE et Carlos GIMENEZ le 4, Cyril VAYSSIÉ et Rachel ROUGERIE le 4, Magdalena LIS et Pierre LORIOT le 17, FISCHER et Chloé RIGAUD le 25 juin.

**Juillet :** Ghassen EL KAMEL et Amal RAHALI le 2, Edmond ANGIUS et Ludivine BERGEON le 2, Kevin L'HOSTIS et Cécile DUMALANEDE le 16.

## DÉCÈS

Toutes nos condoléances

Dans cette rubrique, nous portons les décès qui nous sont officiellement communiqués, c'est-à-dire les personnes décédées dans la commune et celles qui y sont domiciliées au moment de leur décès.

**Janvier :** Miroslaw WOROBEK époux PERZINSKI le 26.

**Février :** Jocelyn DEBARD époux JOANNIS le 9, Robert LE COCHONNEC époux BRENGUIER le 10.

**Mars :** Raymond BONAUD époux ROS le 1<sup>er</sup>, Roger DIDELLE époux LARCHER le 3, Denise LEROUGE veuve BRAZILLIER le 8, Andrée SÉNÉS veuve MONANGE le 13, Joëlle LAPOIRIE le 15, Gilbert FORZANI le 16, Renée ANTEONORE veuve MISTRE le 17, Nicole LELIÈVRE le 20, Chantal BOYER le 23, Anne SEYMANDI épouse PRADIER le 24, André MÜHL époux FRANÇOIS le 28, Cathie RAFFAELLI le 29.

**Avril :** Pierre SAULNIER veuf DEVAL le 3, Jean BOCQUEL époux CODA le 7, Jacky VOLA veuf ALLÈGRE le 7, Juan MENENT FOLCH le 12, Marie AZAN veuve HUGUES le 25, Jean FERNANDEZ veuf OURSET le 25.

**Mai :** Alexandre Denis RICCI époux TEISSEIRE le 6, Antonio CORREIA FERREIRA époux NETO ROXO le 6, Francis CERTA époux CASTEL le 7, Cécile PÉREZ veuve VANINI le 9, Paul PASTORINO époux GAZZERA le 18, Andrée FORGET veuve COLIN le 24, Yvette LOFARO veuve CHARPENTIER le 26, Micheline SAUVAL veuve LAVERDURE le 29.

**Juin :** Yvon HUREAU époux ROBERT le 1<sup>er</sup>, Gisèle DUPUY veuve CHALOIS le 6, Michel VANDEWALLE époux PAVONE le 14, Georges VANSTRAZEELE veuf LANGANAY le 16 juin.

**Juillet :** Jules WATTEAUX époux POSPISIL le 5.

# RECETTE DE LA TROPÉZIENNE



**POUR 8 PERSONNES - DURÉE 3H (+12H DE REPOS)**

### Ingrédients :

**Brioche :** 125 g de farine type 45, 125 g de farine type 55, 6 g de sel fin, 35 g de sucre en poudre, 10 g de levure fraîche de boulanger, 150 g d'œufs entiers (3) +1 œuf entier, 125 g de beurre pommodé, 15 g d'amandes effilées, 15 g de sucre en grains.

**Crème diplomate :** 250 g de lait, 1/2 gousse de vanille (ou un peu de vanille en poudre), 50 g de jaunes d'œufs, 60 g de sucre en poudre, 20 g de poudre à crème, 20 g de beurre, 200 g de crème entière liquide à 35% de matière grasse, 3 cl d'eau de fleur d'oranger.

**Finition :** sucre glace.

### Préparation :

**Brioche :** verser la levure fraîche de boulanger dans la cuve du batteur. Ajouter par-dessus, le mélange de farines type 45 et type 55, le sucre en poudre, le sel fin ainsi que les 150 g d'œufs et commencer à pétrir, pendant 5 minutes. Ajouter le beurre pommodé de manière progressive. Pétrir jusqu'à ce que la pâte se détache des parois de la cuve.

La température idéale de votre pâte est de 24°C. Laisser pointer la pâte pendant 30 minutes à température ambiante. Pour cela, la couvrir d'un papier film au contact afin d'éviter la formation d'une croûte.

Étaler la pâte sur une épaisseur de 2 cm en donnant un rabat, c'est-à-dire plier la pâte en deux, en la prenant par en dessous et en la pliant sur la moitié. Puis la filmer à nouveau au contact pour éviter la formation d'une croûte. Stocker cette plaque au frais, jusqu'au lendemain.

Le lendemain, abaisser la pâte sur 1 cm d'épaisseur.

Dorer la surface de la pâte avec un œuf entier battu et une pincée de sel. Laisser la pâte pousser dans un endroit tiède à 25°C pendant 2 heures.

Au bout de 2 heures, saupoudrer la pâte avec le sucre en grains.

Enfourner la brioche dans un four ventilé, préchauffé à 200°C et baisser immédiatement la température à 180°C pendant 25 à 30 minutes.

**Crème diplomate :** chauffer le lait avec la vanille. Blanchir les jaunes d'œufs et le sucre (30 g). L'autre moitié du sucre en poudre sera ajoutée au lait.

Ajouter la poudre à crème et mélanger en versant le lait bouillant sur le mélange jaunes d'œufs, sucre et poudre à crème. Mélanger soigneusement.

Cuire cette crème à feu modéré en mélangeant sans arrêt au fouet.

Ajouter le beurre et mélanger vigoureusement, afin de bien l'incorporer dans la crème chaude

Laisser refroidir à température ambiante

Monter la crème fleurette en crème fouettée et ajouter 1/3 de la crème montée à la crème diplomate. Ajouter le restant de crème fouettée...

Lorsque la brioche est cuite et refroidie, la couper en deux déposer la crème diplomate sur toute la

surface de la première moitié de la brioche.

Recouvrir la crème diplomate avec la seconde moitié de la brioche (le dessus).

**Finition :** saupoudrer le tout de sucre glace.



# NUMÉROS UTILES

## SERVICES PRATIQUES

Mairie : 04.94.13.53.13  
Police Municipale : 06.17.37.22.58  
Gendarmerie nationale : 04.94.28.60.27  
Pompiers (18)  
Caserne de Pierrefeu : 04.94.28.26.47  
Office du Tourisme Intercommunal :  
04.94.28.27.30  
La Poste : 04.94.28.21.00  
Presbytère : 04.94.28.20.53

## MÉDECINS GÉNÉRALISTES

BALDAZZINI Jean-Luc : 04.94.13.84.20  
BOUVENOT Cyril : 04.94.48.26.17  
GHARBI Gérard / HEINZEL Kerstin /  
POPULAIRE Dominique : 04.94.28.20.11  
LOTTIEAU Franck : 09.80.37.24.92  
PRADIER Alain : 04.94.48.13.52  
VOARINO-BORDES Audrey : 09.52.10.46.55

## SOS MÉDECINS

La Valette-du-Var : 04.94.14.33.33 / 36  
24 (0,118 €/mn)

## AMBULANCES

Ambulances Pierrefeu : 06.98.76.77.24 /  
04.94.66.55.78

## DENTISTES

BELLONCLE Sylvie : 04.94.48.18.15  
MAYET Philippe : 04.94.28.21.19  
ROSSI Roxane : 06.20.79.32.38

## PHARMACIES

Pharmacie BOUISSON : 04.94.28.20.22  
Pharmacie des Oliviers : 04.94.48.18.46  
Pharmacie de Garde : 32.37 (0,35€ TTC)

## LABORATOIRE BIOLOGIE MÉDICALE

PASCALE Marie : 04.94.14.07.08

## KINÉSITHÉRAPEUTES

BEZOLES Véronique : 06.89.46.12.33  
CATTAN Rémy : 04.94.28.23.68  
CHAIX DE LAVARENE Pierre / DAUCHEZ  
Jérémy / DERAIDJI Karim : 04.94.48.17.21

## OSTÉOPATHE

PORTAIS Frédéric : 06.08.27.36.54

## INFIRMIERS

Cabinet de groupe : Gisèle BRACCO/  
Evelyne BERTHE/ Catherine MAURO/  
Mathilde : 04.94.48.19.59  
MARQUÈS-SULA Caroline :  
06.70.94.72.93  
NASTASI Christian / GEOFFROY Philippe :  
04.94.48.22.70  
ROUVIER Cynthia : 06.29.21.58.12  
RIGOT Emilie : 06.58.18.85.36

## SAGE-FEMME LIBÉRALE

BENTALEB Nadjah : 06.26.50.46.15

## MAGNÉTISEUSE

HAINIGUE Nicole : 06.82.03.03.77  
MORENO Caroline : 06.35.144.144

## PSYCHO, PSYCHOTHÉRAPEUTE ÉNERGÉ- TICIENNE

SAAD Martine : 07.85.53.13.87

## ORTHOPHONISTE

PORTAIS-Lescar Mathilde : 04.94.48.14.16

## PODOLOGUES

AOUAT Corinne : 04.94.48.18.78  
DESANGLOIS Bénédicte : 06.69.62.50.41

## PSYCHOLOGUES

CABOT Vanessa : 06.13.98.36.43  
(consultations à domicile)  
CABEL Audrey (Cuers) : 06.83.05.77.60

## ART THÉRAPEUTE

CAILLE Marina : 06.62.62.37.36

## OPTICIEN

Optique Photo Mariotte : 04.94.28.21.60

## SERVICES À LA PERSONNE

A.V.A.D : 04.94.33.60.31  
Entr'aide sociale du Var : 04.94.92.27.08  
UNI-SERVICE : 04.89.11.00.05

## MAISON DE RETRAITE

E.H.P.A.D André BLANC : 04.94.00.06.20

## VÉTÉRINAIRE

PROVILLARD Guillaume : 04.94.28.22.16

## ÉCOLES

École maternelle : 04.94.27.53.91  
École élémentaire : 04.94.13.53.36

## COLLÈGES

La Ferrage (Cuers) : 04.94.13.53.38  
Du Fenouillet (La Crau) : 04.94.13.53.36

## TAXIS

Taxi Émilie BOUCLIER : 06.58.56.70.16  
Taxi Sébastien : 06.28.96.82.29

## AÉROPORT-GARE

Toulon-Hyères : 0825.01.83.87  
Gare SNCF Toulon : 36.35

## AVOCAT

E.MARTINS-MESTRE : 04.94.28.20.13

## NOTAIRE

GREPIN Cécile : 04.94.28.20.58

## ARCHITECTES

FLAYOLS Pascal : 06.81.01.42.77  
LEBORGNE Victorine : 06.14.53.52.98

## INFORMATIQUE

ITS Informatique : 04.94.28.28.22

## PRESSE - RELAIS COLIS

O'CAFÉ PRESSE : 04.94.36.61.87

## CHAMBRES D'HÔTES

Au jardin des Couleurs : 06.23.35.56.43  
Au Temps des Cerises : 06.30.92.18.48  
Domaine du Pourret : 04.94.28.21.66  
Les Ânes de Petit Jean : 06.01.42.38.51 /  
06.20.53.84.38

## HÔTEL - RESTAURANT

La Clé des Songes (Hôtel Logis) :  
04.94.48.21.98

## CAMPING-LOCATION MOBIL'HOME

Camping Domaine des Voiles de Pierrefeu :  
04.94.28.60.62 / 06.31.14.62.96

## RESTAURATION

Bistrot des Voiles : 04.94.35.36.80  
Brasserie La Grange : 04.94.48.68.83  
Itali'AS Ristorante : 04.94.42.49.25  
La Marjolaine : 04.94.48.29.26  
Le Gasquet : 04.94.12.24.57  
L'embuscade : 04.89.66.99.98  
L'enkas : 07.77.49.36.14  
Ô Paramaribo (plats Antillais et  
Sud-Américains) : 06.09.08.20.22 /  
04.89.26.22.06  
Pietra Foci Pizza : 04.94.23.59.47  
Pizza Célia : 04.94.48.12.00  
Pizza Yo'I : 07.69.75.45.20  
Rest'Obraises : 06.25.72.47.86



Retrouvez les commerçants et les  
services sur l'application mobile  
«Pierrefeu Connect !»



Présent sur Doctolib